

Et enfin... comment doit-on procéder pour s'affilier à l'USEP ?

Deux petites étapes pour lesquelles nous pouvons vous venir en aide :

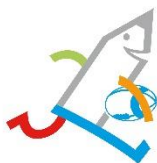
1. **Créer une association USEP**, propre à une école, ou regroupant plusieurs écoles d'un même secteur (pratique en vue de l'organisation de rencontres ou de mutualisation de matériel). Pour cela, nous vous proposons un ensemble de document sur notre site Internet (<http://usep64.fr/index.php/pour-creer-votre-association/>), et un accompagnement humain autant que nécessaire.

Important : cette association peut servir de support à une **gestion légale de fonds** au sein de l'école / d'un groupement d'écoles.

2. **S'affilier à l'USEP** par le biais de l'association créée : en début d'année scolaire, vous recevrez toutes les informations nécessaires et les tarifs directement dans les écoles. Vous retrouverez ces documents sur notre site Internet.

Si une association « loi 1901 » existe déjà dans votre école, il vous suffit d'amender les statuts en insérant une section USEP (voir lien ci-dessus).

Vous pourrez ainsi **accéder à l'ensemble de nos ressources et propositions** (cf. page 1), et bénéficierez de l'assurance APAC pour chacun des licenciés, adultes et enfants, de votre association.



Quelques adresses et contacts...

Un site internet départemental: www.usep64.fr

Une page Facebook: Usep 64

Une adresse mail: usep64@wanadoo.fr

Un numéro de téléphone:

06 81 87 77 90 – François Meyzenc, Directeur Départemental de l'USEP 64



L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ
DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES



L'USEP, secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement, est une **fédération sportive scolaire**, soumise au code de l'éducation ainsi qu'au code du sport. Elle contribue à la formation sportive et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires, publiques, pour une société **humaniste, laïque et solidaire**.

Pour commencer... concrètement, l'USEP, ça sert à quoi ?

C'est avant tout une association qui cherche à favoriser la pratique sportive à l'école primaire. Pour cela, elle dispose de plusieurs leviers :

- Elle propose des activités physiques sportives et artistiques innovantes, ou de nouvelles manières d'aborder des activités plus traditionnelles. Elle facilite la mise en place de modules d'apprentissage en classe en proposant des formations et ressources aux enseignants, le prêt de matériel (handball, pelote, golf, ultimate...)

- Elle accompagne la mise en place de rencontres, en proposant une aide humaine et matérielle, mais également en finançant le transport des classes. Elle dispose d'une expertise dans leur organisation et propose des modalités innovantes, où la solidarité mais aussi la citoyenneté, la laïcité et la santé ont toute leur place.

L'USEP, c'est également un réseau de militants et d'associations qui maille le territoire, se plaçant ainsi au plus près des écoles, donnant une place importante aux élèves autant qu'à leurs parents.

Elle accompagne l'ensemble des associations qui y sont affiliées, en les épaulant lors de leurs assemblées générales, en leur faisant profiter des expériences réalisées sur les différents territoires...

Elle propose enfin des séjours et sorties à l'ensemble des écoles affiliées du département, tels que les classes cyclo dans les Landes, ou encore les sorties ski.

PLAN D'ACTION - USEP 64

Axe National :

Vie sportive et vie associative : Articuler la vie sportive et la vie associative au service l'une de l'autre.

Déclinaison départementale :

- Promouvoir la création d'association, mêlant adultes (ens. parents) et enfants.
- Mettre en avant la plus-value de l'USEP (communication)
- Valoriser la pratique d'APS nouvelles, favoriser les initiatives et les expérimentations
- Développer les partenariats avec les fédérations / comités

Les actions développées sur le département :

- Accompagnement d'associations et aide à la création d'associations de secteur
- Formation d'adultes sur les APS
- Développer les outils de communication locaux

Axe National :

Pédagogie et recherche : Consolider, déployer et pérenniser la reconnaissance interne et externe de l'USEP comme un mouvement pédagogique dynamique, connecté aux données et aux connaissances éducatives les plus actuelles

Déclinaison départementale :

- Adapter les APSA aux niveaux des élèves, des classes, aux BEP
- Favoriser l'implication de tous les acteurs
- Renforcer les partenariats fructueux (fédéraux, pédagogiques...)
- Prendre appui sur la recherche et l'innovation.

Les actions développées sur le département :

- Mutualiser les ressources (matérielles, péda)
- Produire des modules
- Créer des espaces d'échange (café USEP?)

Axe National :

Favoriser la structuration fédérale à tous les échelons pour un réseau solide dans toutes ses composantes (RH, matérielles, financières, relations humaines, activités)

Déclinaison départementale :

- Formations des élus, des acteurs, des délégués, des responsables d'associations.
- Accompagnement du nouveau maillage du territoire

Les actions développées sur le département :

- Plan de formation
- Accompagnement des associations existantes et nouvelles
- Créer du lien entre les écoles

Axes transversaux du projet national :

Gouvernance, communication, ressources, formation

Déclinaison départementale :

Renforcer les liens, les contacts à tous les niveaux, entre tous les acteurs : CD, responsables d'associations, au sein des associations.

Accompagner les associations dans leurs projets, dans leurs rencontres...

Communication au sein du CD : diffuser les documents nécessaires à l'ensemble des membres.

Communiquer avec les associations, avec les partenaires : par le biais du site, des réseaux sociaux, par des moments conviviaux

Créer des espaces de mutualisation sur le site

Créer un plan de formation :

- formation des formateurs, des élus, pour pouvoir assurer la formation sur le terrain.
- formation des responsables d'association.
- assurer des formations en lien avec des APSA innovantes à destination des enseignants
- formation dans le cadre de projets particuliers (classe cyclo, ski...) à destination des enseignants et des parents.